MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 624 **19 août 1999**

SOMMAIRE

Acrolux S.A. . . . . page 29908
Action Holding S.A., Luxembourg 29908, 29909
Alepax S.A.H., Luxembourg 29909, 29910
Almetal Holding Succursale, Luxembourg 29910
Amalto S.A., Luxembourg 29908
Ansis, S.à r.l., Luxembourg 29910
Arrat Holding S.A., Luxembourg 29911
Arroba S.A., Luxembourg 29911
Arthena S.A., Luxembourg 29912
ASC International, S.à r.l. 29912
Au Palais des Fruits Lux S.A., Perlé 29949
Auto Discount, S.à r.l., Moutfort 29914
Autoexpress, S.à r.l., Mondercange 29914
Azay Holding S.A., Luxembourg 29915
Belpor S.A., Luxembourg 29914, 29915
Berlys Aero S.C.A., Luxembourg 29912, 29913
Bipolaire S.A., Luxembourg 29915
Bore S.A., Luxembourg 29915
Breef S.A., Luxembourg 29916
Build International S.A., Luxemburg 29916
Cactus Bazar S.A., Bertrange 29916
Capale S.A., Luxembourg 29917
Carrera Invest S.A., Luxembourg 29916
Case Consult, S.à r.l., Strassen 29914
Causerman Investissements S.A., Luxembourg 29918
Century 01 S.A., Luxembourg 29917
Cervinia S.A., Luxembourg 29917
Charter European Holdings S.A., Luxembourg 29918
Cheficomin S.A., Luxembourg 29919
Chemasil Luxembourg S.A. 29919
Cheops S.A., Luxembourg 29920
Cifi S.A., Luxembourg 29906
Cinequa SI, S.à r.l., Mamer 29919
Clerical Medical Investment Group Limited European Regional Office, Strassen 29920
Clervaux Holding S.A., Luxembourg 29920
COFIDICO - Cie Financière pour le Développement Industriel et Commercial S.A., Luxembourg 29919
Cogest S.A., Luxembourg 29921
Columbus Trading S.A., Luxembourg 29921
Com-Euro S.A.H., Bertrange 29908
Compagnie Luxembourgeoise de Révision, S.à r.l., Strassen 29921
Compagnie Walser des Eaux S.A., Luxembourg 29922
Concept Factory S.A., Luxembourg 29921
Concord Telecom, S.à r.l., Luxembourg 29922
Continental Investissement, S.à r.l., Luxembg 29922, 29923
Copain Holding S.A., Luxembourg 29923
Coparco S.A., Luxembourg 29923
Cordius Luxinvest, Sicav, Luxembourg 29924
Courtage Textile Luxembourgeois, S.à r.l., Hobscheid 29924, 29925
Dailkan S.A., Luxembourg 29924
Dapol S.A., Luxembourg 29923
Dapplux S.A., Luxembourg 29925
Datatec International Holding S.A., Luxembourg 29926
D.D. Investissements S.A. 29906
Décor 2000 - Rénovalux S.A., Steinfort 29926
Dexia Emerging Funds, Sicav, Luxembourg 29911
Dolberg S.A., Luxembourg 29927
Du Château Investissement S.A., Luxembourg 29927
Eastern Finance Corporation S.A., Luxembourg 29927
East West Tiles S.A., Luxembourg 29925
Ecospace Holding S.A., Luxembourg 29927
Ed S.A., Luxembourg 29927, 29928
Efinat S.A., Luxembourg 29928
Efor, S.à r.l., Luxembourg 29928
Elemonta S.A., Dillingen 29941
Elms Brook S.A., Luxembourg 29928
Endemol International Distribution S.A., Luxembourg 29929
Energie 5 Holding S.A., Luxembourg 29929
Equi-Challenge S.A., Luxembourg 29929
Equity Trust (Luxembourg) S.A., Mamer 29930
Ertec (The Victorian Collection) 29930
Ertis S.A., Strassen 29930
Estinbuy Holding S.A., Luxembourg 29930
E.T.C., European Television Concept 29930
Eurimmo Investments S.A., Luxembourg 29931
Euro.I S.A., Luxembourg 29931
Europa Trading Groupe, S.à r.l., Dudelange 29930
European Planning Associates Luxembourg «EPAL» S.A., Luxembourg 29932
Europimmo S.A.H., Luxembourg 29932
Europrop Luxembourg II S.A., Luxembourg 29933
Euroset Television, S.à r.l., Luxembourg 29931, 29932
Ewards Holdings S.A., Luxembourg 29933
Exor Group S.A., Luxembourg 29933, 29934
Febex Technique S.A., Luxembourg 29934
Fevag S.A., Luxembourg 29934
Fidusud S.A., Luxembourg 29935
Finance and Building S.A.H., Luxembourg 29936
Finance & Industries Holdings S.A., Luxembourg 29936
Financial Engineering Corp S.A. 29935
Finasol S.A., Luxembourg 29936
Fin Informatica S.A. 29935
Fintralux S.A., Luxembourg 29937
Fondation Sociale Holding S.A., Luxembourg 29937, 29938
Fontaine S.A., Luxembourg 29937
Fontana Financing, S.à r.l., Luxembourg 29939
Fo S.A., Luxembourg 29937
FRAMCO (Franchise and Marketing Corporation Consultants) 29936
Francis S.A., Luxembourg 29938
Galerie La Cité, S.à r.l., Luxembourg 29938
Garage Nicolas Lutgen, S.à r.l., Wiltz 29939
Gasparini International Developments S.A., Luxembg 29938
Geraforum Kirchberg S.A., Luxemburg 29939
Gerinter S.A., Luxembourg 29939
Gironde S.A., Luxembourg 29952
Goedert Participations S.A., Luxembourg 29952
HOLFICO (Holding Finance Company) S.A. 29906
Hot Spicy, S.à r.l., Ingeldorf 29947
HT-Lux S.A., Entreprise Générale de Construction Hochtief-Luxembourg, Luxemburg 29929
Länsförsäkringar Fund, Sicav, Luxembourg 29951
Lima Holding S.A. 29906
Luxatec S.A., Luxembourg 29906
Luxmaco S.A., Luxembourg 29907
Miyuki Europe, S.à r.l., Heinerscheid 29946
Scandinavian Holding International S.A. 29907
Scandinavian Management S.A. 29907
Scandinavian Network Group Holding S.A. 29907
Sem S.A., Medernach 29945
SNG-Broadcasting (Luxembourg) S.A. 29907
Tarkett Sommer Luxembourg S.A., Lentzweiler 29948, 29949
Vandoren Luxembourg, S.à r.l., Wiltz 29944, 29945
(Valentine) Wagner et Cie, S.e.n.c., Bertrange 29940
Wudag A.G., Weiswampach 29940, 29941

CIFI S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.017.

—

La société LUX-FIDUCIAIRE ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société CIFI S.A.

Luxembourg, le 12 juillet 1999.
Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 1999, vol. 525, fol. 65, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

(36606/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

HOLFICO (HOLDING FINANCE COMPANY) S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 8.397.

—

La FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Société Civile de Révisions, d'Expertises Comptables, Fiscales et Financières, 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, fait savoir qu'elle s'est démise de sa fonction de Commissaire de Surveillance et qu'elle dénonce le siège social de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 août 1999.

Pour réquisition-inscription
Pour la société
FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(36668/518/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

LIMA HOLDING S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 60.513.

—

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 1999.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36704/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

D.D. INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 59.724.

—

Il résulte de 4 lettres recommandées adressées à la société que:
1. COSTALIN Ltd a démissionné en tant qu'administrateur avec effet immédiat;
2. BOULDER TRADE Ltd a démissionné en tant qu'administrateur avec effet immédiat;
3. FIDUCIAIRE FIBETRUST a démissionné en tant que commissaire aux comptes avec effet immédiat et que;
4. FIDUCIAIRE FIBETRUST a dénoncé le siège social avec effet immédiat.

Pour réquisition d'inscription modificative au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 2 août 1999.

FIDUCIAIRE FIBETRUST
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 28, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

(36915/770/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 1999.

LUXATEC S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.735.

—

La société LUX-FIDUCIAIRE ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société LUXATEC S.A.

Luxembourg, le 12 juillet 1999.
Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

(36710/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

SCANDINAVIAN HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.525.

—

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 1999. GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36781/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

SCANDINAVIAN MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.526.

—

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 1999. GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36782/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

SCANDINAVIAN NETWORK GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.229.

—

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 1999. GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36783/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

SNG-BROADCASTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.527.

—

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 1999. GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36790/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 1999.

LUXMACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 56.940.

—

Il résulte d'une lettre recommandée adressée en date du 2 aût 1999 au conseil d'administration de la société que:

La FIDUCIAIRE FIBETRUST a dû constater que les bilans au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sans que la FIDUCIAIRE FIBETRUST, qui a été nommée commissaire aux comptes, n'ait été consultée pour l'émission du rapport de commissaire requis par la loi.

A cet effet, la FIDUCIAIRE FIBETRUST décline toute responsabilité pour les comptes annuels des deux années en question.

En outre, la FIDUCIAIRE FIBETRUST a donné, avec effet immédiat, sa démission du poste de commissaire aux comptes.

Pour réquisition d'inscription modificative au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 2 août 1999. FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1999, vol. 527, fol. 28, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

(37007/770/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 1999.

COM-EURO S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

—

Il résulte d'un courrier recommandé, en date du 4 août 1999 adressé à la société COM-EURO S.A.H., avec siège à L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach, que PRESTA-SERVICES, S.à r.l., démissionne de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Fait à Steinfort, le 4 août 1999. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 1999, vol. 134, fol. 97, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(36893/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 1999.

ACROLUX S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 50.629.

—

La société EUROPEAN AUDITING S.A., avec siège social à Road Town, Tortola (BVI), démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société ACROLUX S.A., R. C. B 50.629.

Luxembourg, le 19 juillet 1999. FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 1999, vol. 525, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37155/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 1999.

ACROLUX S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 50.629.

—

La Fiduciaire EUROTRUST S.A., dénonce avec effet immédiat, le siège 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, de la société ACROLUX S.A., R. C. B 50.629.

Luxembourg, le 19 juillet 1999. FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 1999, vol. 525, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37156/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 1999.

AMALTO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.203.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999. *Pour AMALTO S.A.*
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27884/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ACTION HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.057.

—

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société qui s'est réunie à Luxembourg le 19 avril 1999.

Avec effet au 6 avril 1999, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège de la Société à L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27877/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ACTION HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.057.

—

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social, le 12 juin 1999.

L'Assemblée décide de nommer, pour une période d'un an, la FIDUCIAIRE FIBETRUST SCIV, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon Ier, comme nouveau Commissaire aux Comptes de la Société.

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs actuels, Messieurs Toni Tort, Dietmar Gajdos, Henri Ciblat et Serge Hennebert pour une nouvelle période d'un an.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27878/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ALEPAX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.618.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le trois juin.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Schifflange,

agissant en vertu d'un pouvoir lui conféré par délibération du conseil d'administration de la société ALEPAX S.A., en date du 31 mai 1999, dont une copie restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui,

laquelle comparante déclare et requiert le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1) La société ALEPAX S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 décembre 1998, publié au Mémorial C de l'année 1999, page 6774.

2) L'article 5.- des statuts prévoit un capital autorisé de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), représenté par cent mille (100.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) par action.

3) Suivant le même article 5.- des statuts:

«Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé â procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera considérer comme adapté à la modification intervenue.

4) Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration a décidé dans sa prédite réunion du 31 mai 1999, d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.750.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) par la création et l'émission de trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

5) En vertu de cette même autorisation le conseil d'administration, après avoir supprimé purement et simplement le droit préférentiel de souscription des actionnaires antérieurs, a accepté la souscription de ces trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles par la société CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG, S.A., avec siège social à Luxembourg, ainsi que leur libération intégrale par le versement en espèces de la somme de trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.750.000,- LUF) qui se trouvent dès à présent à la disposition de la société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

6) En conséquence de cette augmentation de capital, l'article 5.-, alinéa premier, des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF), représenté par cinq mille (5.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) par action.»

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, s'élève approximativement à 90.000,- francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation donnée, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.
Signé: A. Galassi, J.-P. Hencks.
Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1999, vol. 117S, fol. 9, case 1. – Reçu 37.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juin 1999. J.-P. Hencks.

(27881/216/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ALEPAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.618.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(27882/216/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ALMETAL HOLDING SUCCURSALE.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.923.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 34, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 1999.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ, S.C.
Signature

(27883/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ANSIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.263.

—

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix-neuf mai.
Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alphonse Donven, retraité, demeurant à L-1750 Luxembourg, 96, avenue Victor Hugo,
agissant en sa qualité de mandataire spécial de:
1.- Monsieur Christian Darche, capitaine au long-cours, demeurant à Korenschoof 28, 4283 HH-Giessen (Pays-Bas);
2.- Monsieur Georges Molitor, capitaine de marine, demeurant à L-8156 Bridel, 17, rue de Strassen;
3.- Monsieur Michel Donven, bibliothécaire documentaliste, demeurant à L-2542 Luxembourg, 126, rue des sources;
4.- Monsieur Mapangi Ghislain Donven, étudiant, demeurant à L-2542 Luxembourg, 126, rue des Sources;
en vertu de trois procurations sous seing privé, délivrées les 23 avril et les 7 et 19 mai 1999.

Lesdites procurations resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

I.- Que les comparants sub 1.- à 4.-, ici représentés comme dit ci-avant, sont les quatre et uniques associés de la société à responsabilité limitée ANSIS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 54.263, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 mars 1996 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 283 du 10 juin 1996, et dont les statuts n'ont pas subi de modifications jusqu'à ce jour.

II.- Que les vingt (20) parts sociales détenues par Messieurs Michel et Mapangi Ghislain les Donven, dans la prédite société à responsabilité limitée ANSIS, S.à r.l., appartenaient précédemment à Monsieur Jean Donven, de son vivant capitaine au long-cours, ayant demeuré en dernier lieu à Luxembourg.

III.- Que Monsieur Jean Donven est décédé à Luxembourg, le 28 septembre 1997.

IV.- Qu'à défaut d'une déclaration au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, en conformité avec les articles 767-1 et 767-3 de la loi du 26 avril 1979, sa succession est échue à parts égales à ses deux enfants, Michel et Mapangi Ghislain les Donven, sous réserve de l'usufruit viager de l'immeuble habité en commun et des meubles meublant le garni au profit de son épouse survivante.

V.- Que par conséquent Messieurs Michel et Mapangi Ghislain les Donven sont actuellement les propriétaires des prédites vingt (20) parts sociales ayant appartenu à Monsieur Jean Donven.

VI.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée ANSIS, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

VII.- Que d'un commun accord les associés ont décidé de la dissolution de la prédite société avec effet immédiat.

VIII.- Que la liquidation de la société a été faite aux droits des parties.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Donven, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1999, vol. 2CS, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1999. M. Thyes-Walch.

(27886/233/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ARRAT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 51.005.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Monique Juncker, employée privée, demeurant à Schlindermanderscheid, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour ARRAT HOLDING S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27887/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ARROBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 63.384.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 34, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1999.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.C.
Signature

(27888/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DEXIA EMERGING FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 58.856.

—

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1999, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Pierre Arens, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;
- Mme Madelaine Gore, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;
- M. Marc Hoffmann, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;
- M. Michel Malpas, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;
- M. François Pauly, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;
- M. Joost Rieter, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;
- M. Pierre-Marie Valenne, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;
- M. Frank N. Wagener, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg;

L'Assemblée Générale Ordinaire a également nommé en tant qu'Auditeur pour une période d'un an PricewaterhouseCoopers, Luxembourg.

Pour DEXIA EMERGING FUNDS, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27899/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ARTHENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.694.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour ARTHENA S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27889/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ASC INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

—

Le soussigné Christian Gretsch, agissant en qualité d'administrateur-délégué de la société anonyme HOME SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth, déclare dénoncer le siège de la société ASC INTERNATIONAL, S.à r.l., avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 juin 1999.

C. Gretsch
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27890/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BERLYS AERO S.C.A., Société en commandite par actions,
(anc. BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A.).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.432.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatre juin.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés Luxembourg, section B numéro 55.432,

constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juin 1996, publié au Mémorial C, numéro 488 du 30 septembre 1996,

les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, préqualifié, en date du 24 novembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 102 du 19 février 1999,

les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 mai 1999, non encore publié au Mémorial.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Agnese Fantauzzi-Monte, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Daniel Cao, employé privé, demeurant à Ehlange/Mess.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent vingt mille (320.000) actions, se divisant en trois cent dix-huit mille (318.000) actions de commanditaire détenues par les actionnaires commanditaires et deux mille (2.000) actions de commandité détenues par les actionnaires commandités, chacune d'une valeur nominale de cent vingt-cinq francs français (FRF 125,-), représentant l'intégralité du capital social de quarante millions de francs français (FRF 40.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocation préalable, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant la signature des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Approbation du projet de fusion entre BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A., BERLYS AERO S.A. et BERLYS CAPITAL DEVELOPPEMENT S.A., tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 308 du 3 mai 1999;

2) Transfert du siège social au 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

3) Changement de la dénomination en BERLYS AERO S.C.A.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée approuve le projet de fusion entre:

- BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,
- BERLYS AERO S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey,
- BERLYS CAPITAL DEVELOPPEMENT S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey,

tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 308 du 03 mai 1999.

L'assemblée constate que suivant résolutions de l'assemblée générale extraordinaire de chacune des deux sociétés absorbées, dont les procès-verbaux ont été documentés par acte du notaire instrumentant en date de ce jour, la fusion avec BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A. a été approuvée.

L'assemblée constate que la réalisation de la fusion est opéré par le mécanisme simplifié prévu par les articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et que:

a) l'actif et le passif de chacune des deux sociétés absorbées sont attribués à BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A.;

b) les deux sociétés absorbées cessent d'exister et leurs actions sont annulées;

c) la date de prise d'effet comptable de la fusion est le 1er décembre 1998 et les opérations de chacune des sociétés absorbées sont considérées du point de vue comptable comme effectuées pour le compte de la société absorbante BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A. depuis cette date;

d) la société absorbante s'occupe de toutes les formalités, y compris les publications prescrites par la loi, qui sont indispensables ou utiles pour la réalisation de la fusion et le transfert et l'attribution de l'actif et du passif de chacune des deux sociétés absorbées;

e) tous les livres et documents comptables de chacune des sociétés absorbées restent déposés au siège social de la société absorbante pendant la durée exigée par la loi.

Attestation

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales, avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant aux sociétés qui fusionnent ainsi que du projet de fusion.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de sorte que l'article 1er des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 1er. Forme et dénomination.**

Il existe une société (ci-après «la société») sous forme de société en commandite par actions avec la dénomination de BERLYS AERO S.C.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, A. Monte, D. Cao, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 1999, vol. 850, fol. 72, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 1999. F. Kesseler.

(27897/219/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BERLYS AERO S.C.A., Société en commandite par actions,
(anc. BERLYS PARTICIPATIONS S.C.A.).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.432.

—

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 juin 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 1999. F. Kesseler.

(27898/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

AUTO DISCOUNT, S.à r.l.,
(anc. F.C.F. LUXEMBOURG, S.à r.l.), Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-5332 Moutfort, 5, op der Millebach.
R. C. Luxembourg B 23.448.

—

Le bilan rectifié au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 517, fol. 46, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 1999. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN
Signature

(27891/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

AUTO DISCOUNT, S.à r.l.,
(anc. F.C.F. LUXEMBOURG, S.à r.l.), Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-5332 Moutfort, 5, op der Millebach.
R. C. Luxembourg B 23.448.

—

Il résulte de différentes cessions de parts en date du 5 mai 1999, que les parts sociales sont réparties comme suit:

Monsieur Jean-Pierre Graeffly, demeurant à Syren	301 parts
Monsieur Pascal Authelet, demeurant à Aubange	100 parts
Madame Claudine Lorang, demeurant à Luxembourg	100 parts
Total	501 parts

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 517, fol. 47, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27892/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

AUTOEXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3931 Mondercnge, 19, op Feileschter.
R. C. Luxembourg B 27.168.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 35, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999. AUTOEXPRESS, S.à r.l.
M. Mathias
Associée Gérante

(27893/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CASE CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.168.

—

Les bilans aux 1er décembre 1998 et 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 32, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 juin 1999. Signature.

(27908/678/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BELPOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 33.894.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 55, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999. *Pour la société*
Signature

(27895/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BELPOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 33.894.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 1999

- L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998.
- L'Assemblée renouvelle pour six ans les mandats d'administrateur de Monsieur Alex Schmitt, Madame Corinne Philippe et Madame Chantal Keereman et le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy. Ces mandats se termineront en 2005.

Luxembourg, le 11 mia 1999.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 55, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27896/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.364.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour AZAY HOLDING S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27894/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BIPOLAIRE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.479.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Monique Juncker, employée privée, demeurant à Schlindermanderscheid, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour BIPOLAIRE S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27900/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BORE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.257.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Schifflange, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour BORE S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27901/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BREEF S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.204.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Benoît Duvieusart, licencié en droit, demeurant à Roodt/Syre, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour BREEF S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27902/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

BUILD INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: Luxemburg, 37, rue Notre-Dame.
H. R. Luxemburg B 16.428.

—

Auszug aus der Beschlussfassung der ordentlichen Generalversammlung vom 20. September 1996

- Die Mandate der Herren Carlo Schlesser, Bob Faber und François Mesenburg, Verwaltungsratsmitglieder und das Mandat von FIN-CONTROLE S.A., Kommissar, sind für weitere sechs Jahre bis zur Ordentlichen Generalversammlung von 2003 verlängert.

Für beglaubigten Auszug
BUILD INTERNATIONAL S.A.
Unterschrift Unterschrift
Verwaltungsratsmitglied *Verwaltungsratsmitglied*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 64, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27903/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CACTUS BAZAR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.

—

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration de la société tenue au siège social en date du 23 avril 1999 à 11.00 heures

Le Conseil d'Administration de la S.A. CACTUS BAZAR prend à l'unanimité des voix la décision suivante:
Est nommé Gérant à partir du 1er mai 1999, et pour une durée indéterminée:
Monsieur Théo Beaume, demeurant au 3, rue Concordia, B-6780 Hondelange (Belgique).
Bertrange, le 23 avril 1999.

Pour extrait conforme
E. Krier
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1999, vol. 524, fol. 43, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27904/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.955.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour CARRERA INVEST S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27907/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CAPALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.276.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signature Signature

(27905/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CAPALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.276.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 10 avril 1999 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé et nomme:
- Monsieur Jean-Marc Heitz, administrateur de sociétés, demeurant à Wormeldange-Haut.

Le mandat de Monsieur Jean-Marc Heitz viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27906/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CERVINIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 19.789.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 1999

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 mai 1999

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 18 juin 1999. *Pour la société*
Signature

(27912/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CENTURY 01 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 38.829.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999. *Pour CENTURY 01 S.A.*
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27911/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CAUSERMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.637.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signature Signature

(27909/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CAUSERMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.637.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 10 juillet 1998 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé et nomme:
- Monsieur Jean-Marc Heitz, demeurant à Wormeldange-Haut, 16, Henneschtgass.

Le mandat de Monsieur J.-M. Heitz viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2000.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27910/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CHARTER EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 7.588.

—

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1999, vol. 524, fol. 44, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999. CHARTER EUROPEAN HOLDINGS S.A.
Signature

(27913/028/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CHARTER EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 7.588.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1999, vol. 524, fol. 44, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999. CHARTER EUROPEAN HOLDINGS S.A.
Signature

(27914/028/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CHARTER EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 7.588.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1999, vol. 524, fol. 44, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999. CHARTER EUROPEAN HOLDINGS S.A.
Signature

(27915/028/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CHEFICOMIN, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 7.537.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 517, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 1999

Sont nommés administrateurs, leur mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- Monsieur Henri Grisius, Président;
- Monsieur Georges Kioes;
- Monsieur John Seil.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juin 1999. Signature.

(27916/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CHEMASIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

—

Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 1997

Point du Jour:

Cession des actions.

Monsieur Ciatti Jos, demeurant à Bascharage, déclare par la présente avoir cédé ses cinq cents actions de ladite société à EASTERN SECURITIES INCORPORATED au prix convenu entre parties, ce dont quittance.

Lu et approuvé
Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mai 1999, vol. 313, fol. 20, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(27917/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CINEQUA SI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8220 Mamer, 10, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 52.194.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 517, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 1999. *Pour le gérant*
Signature

(27919/600/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COFIDICO - CIE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 5.767.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour COFIDICO - CIE FINANCIERE
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27923/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CHEOPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 27.620.

Constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 mars 1988, publié au Mémorial C, numéro 145 du 30 mai 1988, au capital social de un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions, d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

—

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kesseler, préqualifié, en date du 7 juin 1999,

enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 1999, volume 850, folio 72, case 9,

que la société anonyme CHEOPS S.A. avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considerée comme définitivement clôturée,

que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 1999. F. Kesseler.

(27918/219/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CLERICAL MEDICAL INVESTMENT GROUP LIMITED EUROPEAN REGIONAL OFFICE.

Siège social: L-8001 Strassen, 166, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.798.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 524, fol. 60, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(27920/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CLERICAL MEDICAL INVESTMENT GROUP LIMITED EUROPEAN REGIONAL OFFICE.

Siège social: L-8001 Strassen, 166, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.798.

—

Changement d'Administrateurs

Démissions

1. M. Ralph Nicholas Quartano a démissionné le 23 avril 1998.
2. Dr John Russel Rees a démissionné le 23 avril 1998.
3. Sir John Austin Hungerford Leigh Hoskyns a démissionné le 23 avril 1998.

Nominations

1. M. John Stephen Edwards a été nommé Administrateur le 20 janvier 1998.
2. M. Gillian Camm a été nommé Administrateur le 20 janvier 1998.
3. M. Malachy Paul Smith a été nommé Administrateur le 4 avril 1998.

Pour extrait conforme
CLERICAL MEDICAL INVESTMENT
GROUP LTD
S. Friend
Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27921/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CLERVAUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 58.449.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1999, vol. 524, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 1999. *Pour CLERVAUX HOLDING S.A.*

Signature

(27922/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 28.342.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 517, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 1999

Sont nommés administrateurs, leur mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juin 1999. Signature.

(27924/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COLUMBUS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 3, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 49.102.

—

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 19 mars 1999

Présents: Messieurs Hans Brys, Administrateur;
Patrick Brys, Administrateur;
Barth Brys, Administrateur.

La séance est ouverte à 10.20 heures sous la présidence de Monsieur Hans Brys avec comme seul point à l'ordre du jour:

Changement du siège social.

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social du:

3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg au

3, rue de Namur, L-2211 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.40 heures.

H. Brys	P. Brys	B. Brys
Administrateur	*Administrateur*	*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 524, fol. 57, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27925/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 26.836.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 32, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 juin 1999. Signature.

(27926/678/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CONCEPT FACTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.097.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Mersch, le 15 juin 1999, vol. 124, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999. Signature.

(27928/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COMPAGNIE WALSER DES EAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.768.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Schifflange, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour COMPAGNIE WALSER DES EAUX S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27927/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CONCORD TELECOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.030.

—

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé du 1er mai 1999 que la démission de M. Paul Mayho, résidant à Ducklington, Oxfordshire, UK en tant que liquidateur de la société a été acceptée et que M. David Harmer, résidant à Hindhead, Surrey, UK a été nommé nouveau liquidateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1999. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 517, fol. 50, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27929/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CONTINENTAL INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 41.177.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 6 août 1982, acte publié au Mémorial C, n° 569 du 4 décembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 janvier 1997, acte publié au Mémorial C, n° 256 du 27 mai 1997.

—

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 524, fol. 40, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CONTINENTAL INVESTISSEMENT, S.à r.l.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

(27930/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CONTINENTAL INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 41.177.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 6 août 1982, acte publié au Mémorial C, n° 569 du 4 décembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 janvier 1997, acte publié au Mémorial C, n° 256 du 27 mai 1997.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 524, fol. 40, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CONTINENTAL INVESTISSEMENT, S.à r.l.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

(27931/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CONTINENTAL INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 41.177.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 6 août 1982, acte publié au Mémorial C, n° 569 du 4 décembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 janvier 1997, acte publié au Mémorial C, n° 256 du 27 mai 1997.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 524, fol. 40, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CONTINENTAL INVESTISSEMENT, S.à r.l.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

(27932/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COPAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 39.088.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour COPAIN HOLDING S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27933/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COPARCO, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 11.914.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour COPARCO
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27934/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DAPOL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 6.427.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour DAPOL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27941/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CORDIUS LUXINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 51.792.

—

Les comptes de la Société au 31 mars 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 1999.

M. Welter — *Legal Adviser*

A. de la Vallée Poussin — *Head of Third Party Investment Fund*

(27935/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

CORDIUS LUXINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 51.792.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social de la société le jeudi 3 juin 1999 à 11.00 heures

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler, conformément à l'article 15 des Statuts, le mandat de l'ensemblée des Administrateurs pour un terme d'un an devant expirer lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2000.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale reconduit, à l'unanimité, le mandat de la FIDUCIAIRE ERNST & YOUNG, Réviseur d'Entreprises, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2000.

Pour copie conforme

C. Birnbaum

Secrétaire Générale

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27936/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DAILKAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.759.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1999. Signatures.

(27939/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DAILKAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.759.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1999. Signatures.

(27940/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COURTAGE TEXTILE LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Hobscheid, Gaichel, Maison 4.

R. C. Luxembourg B 40.349.

Constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 mai 1992, publié au Mémorial C, numéro 449 du 7 octobre 1992, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Francis Kesseler, préqualifié, en date du 25 février 1999, non encore publié.

—

EXTRAIT

qu'il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Francis Kesseler, préqualifié, en date du 14 juin 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juin 1999, volume 850, folio 80, case 6,

- que le siège social de la société a été transféré de L-8030 Strassen, 141, rue du Kiem à L-8469 Hobscheid, Gaichel, Maison 4,

- que l'article trois, premier alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1er Alinéa.** Le siège social est établi à Hobscheid.»

- que deux gérants supplémentaires ont été nommés, à savoir:

- Madame Nelly Couronné, secrétaire, demeurant à B-1457 Tourinnes-Saint-Lambert/Walhain, Drève Marie-Thérèse, 2;

- Monsieur Philippe Bertrand, courtier, demeurant à B-3040 Huldenberg, 48, de Peuthystraat,

Monsieur Jacques Cohn, courtier, demeurant à B-1457 Tourinnes-Saint-Lambert/Walhain, Drève Marie-Thérèse, reste également gérant de la société.

- chaque gérant peut engager la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 1999. F. Kesseler.

(27937/216/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

COURTAGE TEXTILE LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Hobscheid, Gaichel, Maison 4.

R. C. Luxembourg B 40.349.

—

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 14 juin 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 1999. F. Kesseler.

(27938/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DAPPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 47.494.

Constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 avril 1994, publié au Mémorial C, numéro 332 du 10 septembre 1994, au capital social de deux millions cinq cent mille francs français (FRF 2.500.000,-), représenté par deux cent cinquante (250) actions, d'une valeur nominale de dix mille francs français (FRF 10.000,-) chacune.

—

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kesseler, préqualifié, en date du 10 juin 1999,

enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juin 1999, volume 850, folio 80, case 2,

que la société anonyme DAPPLUX S.A. avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considerée comme définitivement clôturée,

que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 1999. F. Kesseler.

(27942/219/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EAST WEST TILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.516.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Schifflange, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour EAST WEST TILES S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27947/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DATATEC INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 59.994.

—

Le bilan abrégé au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(27943/520/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DECOR 2000 - RENOVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

—

Le 31 mai 1999,

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, de la société anonyme DECOR 2000 - RENOVALUX S.A., avec siège social à L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière,

constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Hellinckx Camille, de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 1996,

modifiée suivant assemblée générale extraordinaire reçue par le notaire Maître Seckler Jean, de résidence à Junglinster, en date du 16 octobre 1997.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ghislain Lux, administrateur de sociétés, demeurant à B-5550 Alle-sur-Semois, 38, rue de Liboichant.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Nemery Colette, administrateur bénévole, demeurant à B-5550 Alle-sur-Semois, 38, rue de Liboichant

et désigne comme secrétaire Monsieur Lux Dimitri, cuisinier, demeurant à B-5550 Alle-sur-Semois, 38, rue de Liboichant.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose:

1.- Que la présente Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement a pour

Ordre du jour:

1. Démission de Monsieur Simon de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué
2. Décharge à lui donner pour l'exercice de ses mandats
3. Nomination de Monsieur Lux Dimitri en qualité de d'administrateur

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée à la présente pour être soumise avec elle aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Simon Raymond demeurant à B-6800 Libramont, Presseux 114, de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge à Monsieur Simon Raymond pour l'exécution de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué jusqu'à la date de ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Lux Dimitri, cuisinier, demeurant à B-5550 Alle-sur-Semois, 38, rue de Liboichant, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Lux dont il terminera le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Liste de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, tenue à Steinfort, le 31 mai 1999

Nom, prénom et domicile de l'actionnaire	Nombre d'actions	Présent(e) ou représenté(e)	Signature
Colette Nemery, B-5550 Alle-sur-Semois	626	Présente	Signature
Ghislan Lux, B-5550 Alle-sur-Semoins	1.874	Présent	Signature
Total:	2.500		

Steinfort, le 31 mai 1999.

G. Lux *Le Président* — D. Lux *Le Secrétaire* — C. Nemery *Le Scrutateur*

Enregistré à Capellen, le 10 juin 1999, vol. 134, fol. 72, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(27944/000/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DOLBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.499.

—

Les comptes annuels au 31 mars 1998, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1999. Signatures.

(27945/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

DU CHATEAU INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.841.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1999. Signatures.

(27946/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EASTERN FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 15.427.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 1999, vol. 524, fol. 26, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 1999

Sont nommés administrateurs, leur mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 1999. Signature.

(27948/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ECOSPACE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.

R. C. Luxembourg B 46.511.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 524, fol. 57, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour ECOSPACE HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACOR S.A.
Signature

(27949/575/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 48.716.

—

Le bilan consolidé au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ED S.A.
Société Anonyme
E. Chaltin

(27950/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 48.716.

—

Par décision de l'assemblée générale du 2 juin 1999, le mandat des administrateurs MM. N.P. Ruys, S. Maron et D. Bax ainsi que celui du commissaire aux comptes P. Kilcoyne ont été renouvelés et viennent à expiration à l'assemblée générale de 2000.

Luxembourg, le 15 juin 1999. *Pour ED S.A.*
E. Chaltin

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27951/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EFINAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 49.808.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 28 mai 1999. *Pour EFINAT S.A.*
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27952/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EFOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 7, rue Renert.

R. C. Luxembourg B 37.107.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1999, vol. 524, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 1999. *Pour le gérant*
Signature

(27953/600/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ELMS BROOK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 62.510.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 février 1999

- La démission de la société LUXEMBOURG GROUP CONSULTING A.G. de son poste de commissaire aux comptes a été acceptée. Décharge lui a été accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- La société ARTHUR ANDERSEN, société ayant son siège social à Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.
- La démission de Monsieur Egon Bentz de son poste d'administrateur a été acceptée. Décharge lui a été accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour. Monsieur Boris Bakal, demeurant à Londres, a été nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2003.
- Monsieur Andre Tikhomirov, demeurant à Moscou a été nommé administrateur de la société. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2003. Le nombre des administrateurs de la société est passé de trois à quatre.
- Le siège a été transféré du 11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 55, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27954/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ENDEMOL INTERNATIONAL DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 35.142.

—

1) Le nombre des administrateurs a été augmenté de 3 à 4.

2) Me Jacques Neuen, avocat, Luxembourg, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003, de sorte que les personnes suivantes sont mandataires de la société jusqu'à cette date:

Conseil d'Administration:

M. Pim Van Collem, Président International Distribution, NL-Amsterdam;
M. Ed de Haas, Financial Director, NL-Naarden;
M. Drs Aat Schouwenaar, Director of Corporation, NL-Bilthoven;
Me Jacques Neuen, avocat, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

KPMG AUDIT, réviseur d'entreprises, Luxembourg (en remplacement de M. Lex Benoy, démissionnaire).

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour avis sincère et conforme
Pour ENDEMOL INTERNATIONAL DISTRIBUTION S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 524, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27955/528/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ENERGIE 5 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 53.516.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Schifflange, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour ENERGIE 5 HOLDING S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27956/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

HT-LUX S.A., ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxemburg, 9, rue Kalchesbrück.

H. R. Luxemburg B 18.517.

—

Die Bilanz zum 31. Dezember 1998, eingetragen in Luxemburg, am 15. Juni 1999, Vol. 517, Fol. 50, Case 10, wurde im Handelsregister der Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt, am 18. Juni 1999.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Vortrag auf neue Rechnung . . . . . LUF 24.366.309,-

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 9. Juni 1999.

Unterschrift.

(27957/507/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EQUI-CHALLENGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 43.265.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 61, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1999.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG
Société Anonyme
V. Jean P. Visconti
Mandataire Commercial *Sous-Directeur*

(27958/010/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.699.

—

The balance sheet as per December 31st, 1998, registered in Luxembourg, on June 16th, 1999, vol. 524, fol. 57, case 3, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on June 18th 1999.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, June 17, 1999.

(27959/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ERTEC (THE VICTORIAN COLLECTION).

R. C. Luxembourg 34.904.

—

Le soussigné Christian Gretsch, agissant en qualité d'administrateur-délégué de la société anonyme HOME SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth, déclare dénoncer le siège de la société ERTEC (THE VICTORIAN COLLECTION), avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 juin 1999.

C. Gretsch
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27960/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ERTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 38.089.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1999, vol. 524, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 16 juin 1999. Signature.

(27961/678/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

ESTINBUY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 44.769.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 517, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999. COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

(27962/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EUROPA TRADING GROUPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 1, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 50.480.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 524, fol. 40, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 juin 1999. Signature.

(27966/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

E.T.C., EUROPEAN TELEVISION CONCEPT.

R. C. Luxembourg B 45.484.

—

Le siège social de la société E.T.C. est dénoncé.

M^e^ R. Nathan.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 35, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(27968/292/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EURIMMO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.092.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour réquisition
Signature
Un Mandataire

(27963/796/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EURIMMO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.092.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour réquisition
Signature
Un Mandataire

(27964/796/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EURO.I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 38.392.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour EURO.I S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27965/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EUROSET TELEVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle, (anc. EUROSET DUE, S.à r.l.).

Siège social: L-2311 Luxembourg, 7/11, avenue Pasteur.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le trois juin.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée EUROSET DUE, S.à r.l. avec siège social à L-2311 Luxembourg, 7/11, avenue Pasteur,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 mai 1999, non encore publié.

La séance est ouverte à 10.15 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Agnese Fantauzzi-Monte, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Daniel Cao, employé privé, demeurant à Ehlange/Mess.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent mille lires italiennes (ITL 100.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent millions de lires italiennes (ITL 100.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocation préalable, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant la signature des associés présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

a) Modification de la raison sociale en EUROSET TELEVISION, S.à r.l.;
b) Modification afférente à l'article 3 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la raison sociale de la société en celle de EUROSET TELEVISION, S.à r.l.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article trois des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Il existe une société sous la dénomination de EUROSET TELEVISION, S.à r.l.»

Traduction anglaise:

«**Art. 3.** It exists a company under the name of EUROSET TELEVISION S.à r.l.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, A. Monte, D. Cao, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juin 1999, vol. 850, fol. 67, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 juin 1999. F. Kesseler.

(27971/219/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EUROSET TELEVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle, (anc. EUROSET DUE, S.à r.l.).

Siège social: L-2311 Luxembourg, 7/11, avenue Pasteur.

—

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 3 juin 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 juin 1999. F. Kesseler.

(27972/219/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG «EPAL» S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.579.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG «EPAL» S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27967/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EUROPIMMO S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 40.959.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour EUROPIMMO S.A.H.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27969/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EUROPROP LUXEMBOURG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 32.155.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 517, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 1999. Signature.

(27970/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EWARDS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 3, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 43.194.

—

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 19 mars 1999

Présents: Messieurs Albert J. Tummers, Administrateur;
Jacques Mersch, Administrateur;
Roger Wieczoreck, Administrateur.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Albert J. Tummers avec comme seul point à l'ordre du jour:

Changement du siège social.

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social du:

3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg au

3, rue de Namur, L-2211 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.30 heures.

A. J. Tummers R. Wieczoreck J. Mersch
Administrateur *Administrateur* *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1999, vol. 524, fol. 11, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27973/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EWARDS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 3, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 43.194.

—

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 1999

Point 3. L'Assemblée décide à l'unanimité des voix de ne pas dissoudre la Société (article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales).

Point 4. Par votes spéciaux, l'Assemblée donne à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire.

Point 5. L'Assemblée décide à l'unanimité de réélire aux fonctions d'administrateurs Messieurs Jacques Mersch, Albert J. Tummers et Roger Wieczoreck, et à la fonction de commissaire. Ces quatre mandats courront jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes annuels de 1999.

A. J. Tummers R. Wieczoreck
Administrateur *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1999, vol. 524, fol. 11, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27974/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EXOR GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.734.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXOR GROUP, Société Anonyme
E. Chaltin

(27975/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EXOR GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.734.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXOR GROUP, Société Anonyme
E. Chaltin

(27976/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

EXOR GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.734.

—

La société anonyme EXOR GROUP, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, inscrite sous le numéro R. C. Luxembourg B 6.734, requiert par la présente les modifications suivantes au registre de commerce et des sociétés:

Sous la rubrique «Conseil d'Administration» est à remplacer:

Par décision de l'Assemblée Générale Annuelle du 2 juin 1999, il a été décidé d'élire, en remplacement des précédents, les directeurs suivants pour une période de trois ans (1999, 2000 et 2001).

Giovanni Agnelli, Industrialist, Turin, Chairman of the Board, EXOR GROUP;

Gianluigi Gabetti, Company Director, Genève, Vice Chairman of the Board, EXOR GROUP;

Tiberto Ruy Brandolini d'Adda, Président Directeur Générale, EXOR S.A., Paris, Managing Director, EXOR GROUP;

Jacques Loesch, Avocat à la Cour, Senior Partner, LOESCH & WOLTER, Luxembourg;

Mme Corinne Mentzelopoulos, Associée gérante, Château Margaux, Paris;

Gabriele Galateri di Genola, Administrateur-délégué et Directeur Générale Turin;

Franzo Grande Stevens, Avocat à la Cour, Turin.

Luxembourg, le 15 juin 1999.

Pour réquisition
EXOR GROUP
Société Anonyme
E. Chaltin

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27977/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FEBEX TECHNIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.873.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour FEBEX TECHNIQUE S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27978/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FEVAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.038.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour FEVAG S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27979/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FIDUSUD S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.663.

—

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 64, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

(27980/751/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FIDUSUD S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.663.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 64, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

(27981/751/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FIDUSUD S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.663.

—

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée des Actionnaires.

Nous avons l'honneur de vous soumettre les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1996.

Vous constaterez que pour ledit exercice, le total bilantaire s'élève à 5.499.664,- Frs et que le résultat se solde par une perte de LUF 914.342,-.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante:

* report à nouveau . . . . . LUF 914.342,-

Nous vous proposons d'adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et vous demandons d'accorder décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant l'exercice écoulé.

P. Legrain L. Legrain F. Legrain
Administrateur *Administrateur* *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 64, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27982/751/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FIN INFORMATICA S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg 37.490.

—

Le soussigné Christian Gretsch, agissant en qualité d'administrateur-délégué de la société anonyme HOME SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth, déclare dénoncer le siège de la société FIN INFORMATICA S.A., avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 juin 1999.

C. Gretsch
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27983/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FINANCIAL ENGINEERING CORP S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg 41.585.

—

Le soussigné Christian Gretsch, agissant en qualité d'administrateur-délégué de la société anonyme HOME SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth, déclare dénoncer le siège de la société FINANCIAL ENGINEERING CORP S.A., avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 juin 1999.

C. Gretsch
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27986/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FINANCE AND BUILDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 18.503.

—

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 1999

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 18 juin 1999. *Pour la société*

Signature

(27984/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FINANCE & INDUSTRIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 3, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 20.928.

—

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 19 mars 1999

Présents: Madame Elisabeth d'Hondt, Administrateur;
Messieurs Albert J. Tummers, Administrateur;
J. Van Rysselberghe, Administrateur.

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Albert J. Tummers avec comme seul point à l'ordre du jour:

Changement du siège social.

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social du 3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg au 3, rue de Namur, L-2211 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.15 heures.

E. d'Hondt A. J. Tummers J. van Rysselberghe
Administrateur *Administrateur* *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1999, vol. 524, fol. 11, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27985/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FINASOL Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 68.595.

—

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration du 20 mai 1999 que:

- Monsieur Eric Leclerc a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet au 30 avril 1999;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur, avec effet au 30 avril 1999;

Monsieur Henri Grisius terminera le mandat d'administrateur de son prédécesseur, venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998.

Cette cooptation sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 8 juin 1999. Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1999, vol. 517, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27987/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FRAMCO (FRANCHISE AND MARKETING CORPORATION CONSULTANTS).

R. C. Luxembourg 33.437.

—

Le soussigné Christian Gretsch, agissant en qualité d'administrateur-délégué de la société anonyme HOME SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth, déclare dénoncer le siège de la société FRAMCO (FRANCHISE AND MARKETING CORPORATION CONSULANTS), avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 juin 1999. C. Gretsch

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27994/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FINTRALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.092.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour FINTRALUX S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27988/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 60.032.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 1999, vol. 524, fol. 26, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 1999

Sont nommés administrateurs, leur mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1999:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 1999.

Signature.

(27989/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FONTAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 57.198.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Schifflange, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour FONTAINE S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27992/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FONDATION SOCIALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.658.

—

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société qui s'est réunie à Luxembourg le 19 avril 1999

Avec effet au 6 avril 1999, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège de la Société à L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27990/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FONDATION SOCIALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.658.

—

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social, le 1er juin 1999

L'Assemblée décide de nommer pour une péride d'un an la FIDUCIAIRE FIBETRUST SCIV, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon Ier, comme nouveau Commissaire aux Comptes de la Société.

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs actuels, Messieurs Toni Tort, Dietmar Gajdos, Henri Ciblat et Serge Hennebert pour une nouvelle période d'un an.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 517, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27991/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FRANCIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 54.372.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Monique Juncker, employée privée, demeurant à Schlindermanderscheid, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour FRANCIS S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27995/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

GALERIE LA CITE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 31.205.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 1999, vol. 524, fol. 44, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(27996/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

GASPARINI INTERNATIONAL DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 57.582.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Schifflange, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour GASPARINI INTERNATIONAL DEVELOPMENTS S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27997/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

GERAFORUM KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxemburg, 9, rue Kalchesbrück.

H. R. Luxemburg B 52.879.

—

Die Bilanz zum 31. Dezember 1998, eingetragen in Luxemburg, am 15. Juni 1999, Vol. 517, Fol. 50, Case 10, wurde im Handelsregister der Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt, am 18. Juni 1999.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Gewinn des Geschäftsjahres	LUF	289.462,-
- Zuführung zur gesetzlichen Rücklage	LUF	121.028,-
- Vortrag auf neue Rechnung	LUF	168.434,-

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 9. Juni 1999. Unterschrift.

(27998/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

GERINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 8.759.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour GERINTER S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27999/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

FONTANA FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: ITL 54.601.900.000,-.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 65.116.

—

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 1999

1) Transférer le siège social, actuellement L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg.

2) Remplacer les gérants actuels, à savoir:

gérants «A»: Juliette Lorang
Hans de Graaf
gérant «B»: Maarten van de Maart

par les gérants suivants:

gérants «A»: Giuseppe Fontana, administrateur de sociétés, demeurant à I-Monza;
Rag. Enio Fontana, administrateur de sociétés, demeurant à I-Monza;
Paolo Rossi, avocat, demeurant à CH-Breganzona.
gérants «B»: Giancarlo Cervino, employé privé, demeurant à Luxembourg;
Jean-Robert Bartolini, DESS, demeurant à Differdange.

Luxembourg, le 16 juin 1999.

J.-R. Bartolini
Gérant «B»

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 64, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27993/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

GARAGE NICOLAS LUTGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9577 Wiltz, 10, route de Winseler.

R. C. Diekirch B 3.239.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Wiltz, le 21 juin 1999, vol. 170, fol. 52, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
GARAGE NICOLAS LUTGEN, S.à r.l.

(91766/557/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 1999.

VALENTINE WAGNER ET CIE, Société en nom collectif.

Siège social: L-8077 Bertrange, 148, rue de Luxembourg.

R. C. Diekirch B 1.469.

—

Décision de la Gérance

La gérante Madame Valentine Wagner, veuve de Monsieur René Meris, agissant en sa qualité de seule gérante de la société, décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle à Diekirch, 17, rue de l'Industrie à l'adresse suivante:

148, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange.

L'alinéa 1er de l'article 2 des statuts est modifié en conséquence et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** Siège:

Le siège social est établi à Bertrange.»

Luxembourg, le 28 mai 1999. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1999, vol. 517, fol. 49, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(91765/999/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 1999.

WUDAG A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9990 Weiswampach, Maison 50A.

H. R. Diekirch B 4.372.

—

Im Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den zwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch.

Sind die Aktionäre der anonymen Aktiengesellschaft WUDAG A.G., mit Sitz in Heinerscheid, gegründet zufolge Urkunde des Notars Christine Doerner, mit Sitz in Bettemburg, vom 4. Mai 1994, veröffentlicht im Mémorial C, 369, vom 30. September 1994,

zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Herbert März, Kaufmann, wohnhaft zu Weiswampach.

Zum Sekretär wird Herr Germain Schuler, Privatbeamter, wohnhaft in Diekirch, bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmenzähler Herr Mike Kirsch, Privatbeamter, wohnhaft in Schoos.

Nachdem die Wahl der Mitglieder des Büros erfolgt ist, erklärt der Vorsitzende:

I. dass aus einer von den Aktionären unterzeichneten Präsenzliste hervorgeht, dass sämtliche Aktien vertreten sind und deshalb von den durch das Gesetz vorgeschriebenen Einberufungen abgesehen werden konnte. Demnach ist die Generalversammlung regelrecht zusammengetreten und kann rechtsgültig über die den Aktionären bekannte Tagesordnung beraten.

Die von den Mitgliedern des Büros ne varietur paraphierte Präsenzliste bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

II. Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von Heinerscheid, 3, route de Stavelot nach L-9990 Weiswampach, Maison 50A.
2. Erweiterung des Gesellschaftszweckes.
3. Entlassung und Entlastung des gesamten Verwaltungsrates und Ernennung eines neuen Verwaltungsrates.

Alsdann geht die Versammlung zur Tagesordnung über und fasst einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von Heinerscheid, 3, route de Stavelot nach L-9990 Weiswampach, Maison 50A, und somit den ersten Absatz von Artikel 2 der Statuten wie folgt zu ändern:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9990 Weiswampach, Maison 50A».

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Erweiterung des Gesellschaftszweckes und somit des Artikels 4 der Statuten, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Ankauf, Verkauf und die wirtschaftliche Verwaltung von Immobilien, die Verwaltung von Patentrechten, Lizenzen, Handelsmarken, Import, Export und Grosshandel mit alkoholischen und nichtalkoholischen Getränke, Produkten aus der Nahrungsbranche und Produkten aller Art, sowie die Beteiligung auf jede Art und Weise an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie die Übertragung durch Verkauf, Wechsel oder auf andere Weise von Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen und anderen Werten aller Art, der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapierbestandes. Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder finanziellen, industriellen oder kommerziellen Gesellschaft beteiligen und ihnen alle Mithilfe geben, sei es durch Kredite, Garantien, oder auf andere Art an verbundene Gesellschaften. Die Gesellschaft kann auf jede Art Darlehen und Unterstützung geben an verbundene Gesellschaften. Sie kann alle Kontrollen und Aufsichtsmassnahmen durchführen und jede Art von finanziellen, beweglichen und unbeweglichen, kommerziellen und industriellen Operationen machen, welche sie für nötig hält zur Verwirklichung und Durchführung ihres Zweckes.

Dritter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen die Entlassung des gesamten Verwaltungsrates und geben den Verwaltungsratsmitgliedern ab heute Entlastung von ihrer Funktion.

Für die Dauer von sechs Jahren werden zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

1. Herr Jean-Claude Tolza, Kaufmann, wohnhaft zu F-83100 Toulon (Frankreich), 22, rue République;

2. Die Gesellschaft TREASURE WOOD INVESTEMENT LLC - Delaware Limited Liability Company, mit Sitz in 12260 Willow Grove Road, Bldg #2, Camden, DE 19934, County of Kent;

3. Die Gesellschaft ORANGE-WOOD INVESTMENT GROUP LLC - Delaware Limited Liability Company, mit Sitz in 12260 Willow Grove Road, Bldg #2, Camden, DE 19934, County of Kent.

Zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates für die Dauer von 6 Jahren wird ernannt:

Herr Jean-Claude Tolza, vorgenannt.

Die Gesellschaft wird vertreten durch die alleinige Unterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates ohne finanzielle Beschränkung.

Da die Tagesordnung hiermit erschöpft ist, wird die Sitzung aufgehoben.

Kosten

Die Kosten und Gebühren welcher der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde entstehen werden auf zwanzigtausend (20.000,-) Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Diekirch in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. März, G. Schuler, M. Kirsch, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 21 mai 1999, vol. 600, fol. 9, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Diekirch, den 17. Juni 1999. F. Unsen.

(91762/234/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 1999.

WUDAG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 50A.

R. C. Diekirch B 4.372.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 juin 1999. F. Unsen.

(91763/234/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 1999.

ELEMONTA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6350 Dilligen, 32, rue de Grundhof.

—

STATUTEN

Im Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den dritten Juni.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitze zu Echternach.

Sind erschienen:

1.- Herr Helmut Döring, Diplom-Ingenieur, wohnhaft zu L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof.

2.- Frau Christa Döring, geborene Schleier, Kauffrau, wohnhaft zu L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof.

Welche Komparenten den handelnden Notar ersuchten die Satzungen einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

1.- Firma, Sitz, Zweck, Dauer und Kapital

Art. 1. Es wird andurch eine Aktiengesellschaft gegründet.

Die Gesellschaft führt die Bezeichnung ELEMONTA S.A.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Dillingen.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art einer ordentlichen Geschäftsabwicklung entgegenstehen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur Wiederherstellung der ursprünglichen Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden.

Trotz eines diesbezüglichen Beschlusses bleibt der Gesellschaft dennoch ihre luxemburgische Staatsangehörigkeit erhalten.

Die Geschäftsführer, beziehungsweise die zur Geschäftsführung der Gesellschaft zeitweilig Befugten, können die Verlegung des Gesellschaftssitzes anordnen sowie Dritten zur Kenntnis bringen.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften durch Kauf, Zeichnung oder auf jede andere Weise, der Erwerb durch Übertragung von Wertpapieren jeder Art und die Vornahme jeglicher sonstiger Massnahmen hinsichtlich der Anlage des Gesellschaftsvermögens in Beteiligungsrechten oder Wertpapieren sowie der Verwaltung, Kontrolle und Verwertung der erworbenen Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte betreiben, unabhängig davon ob es sich um Handels-, Gewerbe-, Finanz-, Wertpapier- oder Immobiliengeschäfte handelt, die der Erreichung ihres Zwecks förderlich sind und im Rahmen der Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschliesslich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen zulässig sind und insbesondere die Verwertung des eigenen Immobiliarvermögens.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt und beginnt am Tage der Gründung.

Eine vorzeitige Auflösung der Gesellschaft kann unter Beachtung der für Satzungsänderungen vorgesehenen gesetzlichen Bestimmungen durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre erfolgen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt eine Million zweihundertfünfzigtausend Franken (1.250.000,- LUF) und ist aufgeteilt in einhundert (100) Aktien mit einem Nennwert von je zwölftausendfünfhundert Franken (12.500,- LUF).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Art. 6. Das Grundkapital kann durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre erhöht oder herabgesetzt werden. Dieser Beschluss muss den für Satzungsänderungen vorgeschriebenen gesetzlichen Formen und Voraussetzungen genügen.

II.- Verwaltung und Aufsicht

Art. 7. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat von wenigstens drei Mitgliedern. Auch Nicht-Gesellschafter können dem Verwaltungsrat angehören.

Die Generalversammlung bezeichnet die Verwaltungsratsmitglieder und bestimmt deren Zahl. Die Verwaltungsratsmitglieder sind berechtigt die vorläufige Besetzung eines vakanten Sitzes im Verwaltungsrat vorzunehmen; die nächstfolgende Generalversammlung bestellt dann endgültig das neue Verwaltungsratsmitglied.

Die Amtsdauer des Verwaltungsrates beträgt höchstens sechs (6) Jahre. Sie sind zu jederzeit ohne Nennung von Gründen abrufbar.

Art. 8. Der Verwaltungsrat bezeichnet aus seiner Mitte einen Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder im Falle dessen Verhinderung, durch zwei Mitglieder einberufen.

Die Gültigkeit der Beratungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates ist bei Anwesenheit der Mehrheit der Verwaltungsratsmitglieder gegeben. Die Vertretung ist nur zulässig unter Verwaltungsratsmitgliedern.

In Dringlichkeitsfällen sind die Verwaltungsratsmitglieder befugt, brieflich oder auch telegrafisch zur Tagesordnung abzustimmen.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Art. 9. Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrates werden durch die anwesenden Mitglieder unterzeichnet. Abschriften und Auszüge dieser Protokolle welche vor Gericht oder anderswo zur Verwendung kommen, werden von dem Vorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitgliedern beglaubigt.

Art. 10. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnissen zur Geschäftsführung und trifft alle ihm zur Erfüllung des Gesellschaftszweckes notwendig erscheinenden Verfügungen und Verwaltungsmassnahmen.

Seine Zuständigkeit ist nur beschränkt durch die der Generalversammlung gemäss Gesetz und laut den gegenwärtigen Statuten vorbehaltene Beschlüsse.

Art. 11. Die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft hinsichtlich dieser täglichen Geschäftsführung, kann Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Verwaltern oder anderen Angestellten ob Aktionäre oder nicht, vom Verwaltungsrate übertragen werden, welcher deren Befugnisse festlegt. Erfolgt die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied, so bedarf es der vorherigen namhaften Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Es steht dem Verwaltungsrat zu Spezialvollmachten für Rechtsgeschäfte zu erteilen zu denen er selbst befugt ist.

Dritten gegenüber ist die Gesellschaft in allen Fällen durch die gemeinschaftliche Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die alleinige Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes, handelnd im Rahmen der täglichen Geschäftsführung, verpflichtet.

Spezialbevollmächtigte verpflichten die Gesellschaft Dritten gegenüber im Umfange des ihnen erteilten Mandates.

Im Geschäftsverkehr mit öffentlichen Verwaltungen wird die Gesellschaft durch ein beliebiges Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig vertreten.

Die Gesellschaft wird gerichtlich sei es als Klägerin oder Beklagte, durch den Verwaltungsrat auf Betreiben des Präsidenten oder des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes vertreten.

Art. 12. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, deren Zahl durch die Generalversammlung, die ihre Ernennung vornimmt, festgelegt wird.

Auch Nicht-Gesellschafter können zu Kommissaren ernannt werden. Die Amtsdauer der Kommissare beträgt höchstens sechs Jahre. Sie können jedoch wiedergewählt werden.

Die ihm zustehende Befugnisse ergeben sich aus Artikel 62 des Gesetzes vom 10. August 1915.

III.- Generalversammlung

Art. 13. Jede rechtsgültige einberufene und zusammengesetzte Generalversammlung vertritt die Gesamtheit der Aktionäre; dieselbe ist weitgehendst befugt, sämtliche die Gesellschaft betreffenden Rechtshandlungen und Rechtsgeschäfte zu tätigen und gutzuheissen.

Art. 14. Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am ersten Montag des Monats Juni um elf Uhr vormittags statt am Sitz der Gesellschaft oder an dem in der Einberufung angegebenen Ort.

Sollte dieses Datum auf einen Feiertag fallen, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Werktag verlegt.

Jede einzelne Aktie gewährt eine Stimme. Jeder Aktionär kann sich in der Generalversammlung durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Soweit gesetzlich nichts anderes bestimmt ist, fasst die Generalversammlung ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

Der Verwaltungsrat kann alle anderen, durch die Aktionäre zu vollbringenden Bedingungen, um an der Generalversammlung der Aktionäre teilzunehmen, bestimmen.

Art. 15. Falls sämtliche Gesellschafter das Gesamtkapital vertreten, können Generalversammlungen auch ohne vorherige Einberufungen stattfinden.

IV.- Geschäftsjahr und Gewinnverteilung

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt alljährlich am ersten Januar und endigt am einunddreissigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 17. Fünf Prozent des Reingewinns fliessen solange dem Reservefonds zu, bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Darüber hinaus verfügt die Generalversammlung über den Saldo nach Gutdünken.

Die etwa auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat zu bestimmenden Orten und Zeitpunkten zur Auszahlung. Die Generalversammlung kann den Verwaltungsrat ermächtigen, die Dividende in einer anderen Währung als derjenigen, in der die Bilanz erstellt wird, zu zahlen und dabei den Umrechnungskurs zu bestimmen.

V.- Auflösung, Liquidation, Beglaubigung und Kosten

Art. 18. Die Generalversammlung ist jederzeit befugt, die Auflösung der Gesellschaft zu beschliessen. Bei Auflösung der Gesellschaft sei es durch Ablauf der Vertragsdauer oder auch vorzeitig werden Liquidatoren ernannt; zu Liquidatoren können sowohl physische Personen als auch Gesellschaften ernannt werden;

Deren Bestellung und die Festlegung ihrer Bezüge erfolgt durch die Generalversammlung.

Art. 19. Im Übrigen, besonders hinsichtlich der durch die gegenwärtigen Satzungen nicht erfassten Bestimmungen, unterliegt die Gesellschaft den gesetzlichen Bestimmungen, namentlich denjenigen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetzen.

Art. 20. Der amtierende Notar erklärt ausdrücklich, dass die durch Artikel 26 des Gesetzes vom zehnten August eintausendneunhundertfünfzehn über die Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Bedingungen erfüllt sind.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endigt am 31. Dezember 1999.

2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2000 statt.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten die einhundert (100) Aktien wie folgt zu zeichnen:

1.- Herr Helmut Döring, Diplom-Ingenieur, wohnhaft zu L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof, sechzig Aktien 60

2.- Frau Christa Döring, geborene Schleier, Kauffrau, wohnhaft zu L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof, vierzig Aktien 40

Total: einhundert Aktien 100

Sämtliche Aktien wurden voll und in bar eingezahlt demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von einer Million zweihundertfünfzigtausend Franken (1.250.000,- LUF), wie dies dem Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Gründungskosten

Die der Gesellschaft obliegenden Gründungskosten irgendwelcher Art werden abgeschätzt auf ungefähr fünfzigtausend Franken (50.000,- LUF).

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann treten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens berufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei und die Zahl der Kommissare auf einen festgesetzt.

2.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden bestellt:

a) Herr Helmut Döring, Diplom-Ingenieur, wohnhaft zu L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof.

b) Frau Christa Döring, geborene Schleier, Kauffrau, wohnhaft zu L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof.

c) Herr John Raben-Levetzau, Kaufmann, wohnhaft zu Swanton-Morley (GB) NR 204QB Hill House.

3.- Zum Kommissar wird bestellt:

Die Gesellschaft FIDUPLAN S.A., mit Sitz in Luxemburg, 87, allée Léopold Goebel.

4.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitgliedern und des Kommissars enden bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2001.

5.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6350 Dillingen, 32, rue de Grundhof.

6.- Die Generalversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat Herrn Helmut Döring zum Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen mit Vollmacht die Gesellschaft im Rahmen der täglichen Geschäftsführung zu vertreten.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H. Döring, C. Schleier, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 7 juin 1999, vol. 348, fol. 81, case 3. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung auf Begehr erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 15. Juni 1999. H. Beck.

(91778/201/175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 1999.

VANDOREN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 8-10, Grand-rue.

R.C. Diekirch B 4.138.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatorze juin.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée VANDOREN LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social à L-9530 Wiltz, 8-10, Grand-rue, constituée suivant acte, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 juillet 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 548 du 26 octobre 1996, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, sous la section B et le numéro 4.138, au capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est composée de:

1.- Monsieur André Vandoren, indépendant, demeurant à L-9530 Wiltz, 8-10, Grand-rue,

propriétaire de deux cent cinquante (250) parts sociales,

2.- Madame Lisette Evers, enseignante, épouse de Monsieur André Vandoren, demeurant à L-9530 Wiltz, 8-10, Grand-rue,

propriétaire de deux cent cinquante (250) parts sociales.

Les comparants, déclarant être les seuls associés de la société, se considérer comme dûment convoqués et avoir connaissance de l'ordre du jour, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de un million cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 1.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) à deux millions de francs luxembourgeois (LUF 2.000.000,-), par l'émission de mille cinq cents (1.500) parts sociales nouvelles de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

L'augmentation de capital social est réalisée comme suit:

- par incorporation au capital social de résultats reportés à concurrence de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-).

Ces résultats reportés résultent du bilan arrêté au 31 décembre 1998, dûment approuvé par l'assemblée générale des associés.

En outre, l'existence actuelle desdits résultats est attestée par un certificat émanant du gérant de la société.

Lesdits bilan et certificat, signés ne varietur, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

- par versements en espèces d'un million de francs luxembourgeois (LUF 1.000.000,-), de sorte que cette somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

En conséquence, les mille cinq cents (1.500) parts sociales nouvelles sont attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur André Vandoren, prénommé, sept cent cinquante (750) parts sociales nouvelles,

2.- Madame Lisette Vandoren-Evers, prénommée, sept cent cinquante (750) parts sociales nouvelles.

Deuxième résolution

Comme suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article six des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux millions de francs luxembourgeois (LUF 2.000.000,-), représenté par deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

Les deux mille (2.000) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur André Vandoren, indépendant, demeurant à L-9530 Wiltz, 8-10, Grand-rue, mille parts sociales 1.000

2.- Madame Lisette Evers, enseignante, épouse de Monsieur André Vandoren, demeurant à L-9530 Wiltz, 8-10, Grand-rue, mille parts sociales 1.000

Total: deux mille parts sociales . . . . . 2.000.»

Troisième résolution

L'article deux des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence d'affaires, la prise de participation dans d'autres sociétés, l'importation et l'exportation, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de ce qui précède, est évalué à quarante mille francs luxembourgeois (LUF 40.000,-).

Les associés déclarent être époux et requérir la réduction fiscale prévue pour les sociétés familiales.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Vandoren, L. Evers, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 117S, fol. 41, case 11. – Reçu 10.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 1999. E. Schlesser.

(91779/227/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 1999.

VANDOREN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 8-10, Grand-rue.

R.C. Diekirch B 4.138.

—

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 1999. E. Schlesser.

(91780/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 1999.

SEM S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-7661 Medernach, 10, rue de Diekirch.

R. C. Diekirch B 441.

—

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix juin.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEM S.A., en liquidation, avec siège social à Medernach, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Diekirch sous le numéro B 441.

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Jacques Mersch, avocat, demeurant à Aspelt.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Eugène Klein, secrétaire général de CIMENTS LUXEMBOURGEOIS, demeurant à Esch-sur-Alzette.

A été appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur André Sassel, administrateur de sociétés, demeurant à Wilwerwiltz.

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Rapport du Commissaire à la liquidation.

2.- Délibération sur la gestion du Liquidateur.

3.- Décharge à donner aux Administrateurs, Commissaire, Liquidateur et Commissaire à la liquidation.

4.- Fixation du lieu de la conservation des livres et pièces de la Société.

5.- Clôture de la liquidation.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. La loi ne requiert pas de quorum de présence et les résolutions à l'ordre du jour doivent être adoptées par un vote affirmatif de plus de la moitié des actions présentes ou représentées.

IV. L'assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 373 du 25 mai 1999 et numéro 404 du 2 juin 1999.
- dans le «Luxemburger Wort» en date du 25 mai et du 2 juin 1999.

La preuve de ces publications a été fournie à l'assemblée.

V. Il résulte de ladite liste de présence que sur les cent cinquante mille (150.000) actions émises, cent quarante-neuf mille cinquante-trois (149.053) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.

VI. Une assemblée générale extraordinaire documentée par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 1985, publiée au Mémorial C, N° 51 du 26 février 1986, décida la dissolution de la société et prononça sa mise en liquidation.

La même assemblée générale désigna comme liquidateur Maître Jacques Mersch, avocat, demeurant à Aspelt.

Une assemblée générale extraordinaire documentée par le notaire instrumentant, en date du 20 mai 1999, prit connaissance du rapport du liquidateur et désigna comme commissaire à la liquidation

FIDUCIAIRE GENERALE DU NORD, 3, place Guillaume à Diekirch.

Le Président donne lecture du rapport du commissaire, lequel restera annexé aux présentes. Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

Ensuite l'assemblée, après délibération, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve la gestion du liquidateur, le rapport et les comptes de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux anciens administrateurs et commissaire, au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans auprès de la société anonyme CIMENTS LUXEMBOURGEOIS, ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, Z.I. Esch-Schifflange.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à quarante mille (40.000,-) francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J. Mersch, E. Klein, A. Sassel, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 117S, fol. 38, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 1999. R. Neuman.

(91785/226/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 1999.

MIYUKI EUROPE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.

—

Aus einer Urkunde des Notars Fernand Unsen, mit dem Amtswohnsitz in Diekirch vom 31. Mai 1999, registriert in Diekirch am 1. Juni 1999, Band 600, Seite 14, Feld 5, geht hervor, dass das Gesellschaftskapital, nach Abtretung von Gesellschaftsanteilen, der Gesellschaft mit beschränkter Haftung MIYUKI EUROPE HOLDING, S.à r.l., mit Sitz in L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot, gegründet zufolge Urkunde des Notars Camille Hellinckx, im Amtssitz in Luxemburg am 20. März 1991, sich wie folgt verteilt:

Die Aktiengesellschaft TIARA HANDELSGESELLSCHAFT A.G., mit Sitz in Heinerscheid, tausend Anteile . .	1.000
Total: tausend Anteile	1.000

Der unter Parteien vereinbarte Kaufpreis beträgt eine Million Luxemburger Franken (1.000.000,-).

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Diekirch, den 24. Juni 1999. F. Unsen.

(91802/234/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 1999.

HOT SPICY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle Ingeldorf.

—

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatre juin.
Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu

1.- Monsieur Michel Lommel, transporteur, demeurant à Huncherange,
2.- La société à responsabilite limitée CYN-ART, S.à r.l., ayant son siège social à Hassel,
ici représentée par son gérant unique, Monsieur Romain Bernard, publicitaire, demeurant à Hassel,
3.- Monsieur Romain Bernard, prénommé,
4.- Monsieur Marc Steffes, ouvrier, demeurant à Rippig,

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une salle de spectacles avec débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières et de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement, tant sur le marché national que sur le marché international.

Art. 3. La société prend la dénomination de HOT SPICY, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 5. Le siège de la société est établi à Ingeldorf.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune.

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Michel Lommel, prénommé, quarante-trois parts sociales	43
2.- CYN-ART, S. à r.l., prénommée, quarante et une parts sociales	41
3.- Monsieur Romain Bernard, prénommé, dix parts sociales	10
4.- Monsieur Marc Steffes, prénommé, six parts sociales	6
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre des parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commencera le jour de la constitution et finira le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social coinmunication de l'inventaire et du bilan.

Art.16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à la somme de trente-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 35.000,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à deux.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Michel Lommel, prénommé, gérant technique,

b) Monsieur Romain Bernard, prénommé, gérant administratif.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

3.- L'adresse de la société sera la suivante:

L-9099 ingeldorf, Zone Industrielle ingeldorf.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Lommel, R. Bernard, M. Steffes, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 117S, fol. 18, case 9. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 1999. E. Schlesser.

(91781/227/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 1999.

TARKETT SOMMER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. SOMMER REVETEMENTS LUXEMBOURG S.A.).

Siège social: L-9761 Lentzweiler, Zone Industrielle Clervaux-Eselborn-Lentzweiler.

R. C. Diekirch B 2.579.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-six mai.

Par-devant Nous, Maître Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Les actionnaires de SOMMER REVETEMENTS LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-9761 Lentzweiler, R.C. Diekirch numéro 2.579, constituée suivant acte reçu par-devant Maître Paul Bettingen, alors notaire de résidence à Wiltz, en date du 10 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 89 du 25 février 1993, modifiée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 avril 1993, publié au Mémorial C, numéro 341 du 27 juillet 1993, modifiée suivant deux actes reçus par le prédit notaire Marc Elter, en date du 20 février 1995, publiés au Mémorial C, numéro 269 du 17 juin 1995, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Marc Elter, en date du 17 novembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 16 du 10 janvier 1996, modifiée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 septembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 1 du 2 janvier 1998, et modifiée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 novembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 865 du 30 novembre 1998, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures et est présidée par Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Geoffroy Pierrard, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Maître Valérie Mahak, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi formé dresse la liste de présence qui, après avoir été signée par le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de LUF 2.132.350.000,- (deux milliards cent trente-deux millions trois cent cinquante mille francs luxembourgeois) sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu des convocations préalables.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Modification de l'article 1er des statuts de la société afin de remplacer l'actuelle dénomination sociale par TARKETT SOMMER LUXEMBOURG S.A.

2. Divers

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime la décision suivante:

Résolution unique

Avec effet au 1er juin 1999, la dénomination sociale de la société est changée au profit de TARKETT SOMMER LUXEMBOURG S.A.

Il résulte de la présente résolution que l'article 1er des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1er.** Il est constitué par les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée TARKETT SOMMER LUXEMBOURG S.A.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué à LUF 45.000,- (quarante-cinq mille francs luxembourgeois).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président a clôturé l'assemblée à 9.30 heures.

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: A. Wildgen, V. Mahak, G. Pierrard, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1999, vol. 2CS, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 18 juin 1999. T. Metzler.

(91783/222/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 1999.

TARKETT SOMMER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. SOMMER REVETEMENTS LUXEMBOURG S.A.).

Siège social: L-9761 Lentzweiler, Zone Industrielle Clervaux-Eselborn-Lentzweiler.

R. C. Diekirch B 2.579.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 18 juin 1999. T. Metzler.

(91784/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 1999.

AU PALAIS DES FRUITS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8824 Perlé, 4, rue de la Poste.

—

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le huit juin.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

Ont comparu:

1.- Madame Nadine Frères, administrateur de sociétés, demeurant à B-6600 Bastogne, 52, chaussée d'Arlon,

2.- Monsieur Alain Lemaire, commerçant, demeurant à B-6600 Bastogne, 52, chaussée d'Arlon.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AU PALAIS DES FRUITS LUX S.A.

La société aura son siège social dans la Commune de Rambrouch.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet le commerce en gros en fruits et légumes.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) par action.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de son détenteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, téléfax ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix présentes.

Suivant les conditions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent. L'assemblée générale des actionnaires fixe les pouvoirs de signature.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme de six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix, sauf restrictions prévues par la loi. Les titres et parts bénéficiaires qui peuvent être créés ne donnent pas droit à la participation au vote.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le premier vendredi du mois de juin à 14.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1999.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1.- Madame Nadine Frères, préqualifiée, cent cinquante-cinq actions 155
2.- Monsieur Alain Lemaire, préqualifié, cent cinquante-cinq actions 155
Total: trois cent dix actions 310

Le capital social a été entièrement libéré de sorte qu'il se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à quarante-sept mille francs (LUF 47.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, les parties ont évalués le montant du capital social à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs (LUF 1.250.537,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants qualifiés ci-avant représentant l'intégralité du capital social souscrit se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- Madame Nadine Frères, administrateur de sociétés, demeurant à B-6600 Bastogne, 52, chaussée d'Arlon,
- Monsieur Alain Lemaire, commerçant, demeurant à B-6600 Bastogne, 52, chaussée d'Arlon,
- Monsieur Claude Charlier, expert-comptable, demeurant à B-6600 Bastogne, Marvie 64.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans

- Monsieur Jean-Louis Pierret, expert-comptable, domicilié à B-6640 Vaux-sur-Sûre, Bercheux 67.

3.- Le siège social est fixé à l'adresse suivante: L-8824 Perlé, 4, rue de la Poste.

4.- La société est valablement engagée par la signature individuelle d'un seul administrateur-délégué.

Réunion du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration se sont ensuite réunis et ont décidés à l'unanimité de nommer Madame Nadine Frères et Monsieur Alain Lemaire, qualifiés ci-avant, comme administrateurs-délégués avec pouvoir d'engager la société par la signature individuelle d'un des deux administrateurs-délégués.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signés le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Frères, A. Lemaire, C. Charlier, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 15 juin 1999, vol. 398, fol. 48, case 3. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 22 juin 1999. L. Grethen.

(91782/240/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 1999.

LÄNSFÖRSÄKRINGAR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.630.

—

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty of May.

Before Us, Maître Marthe Thyes-Walch, notary residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of LÄNSFÖRSÄKRINGAR FUND, a société d'investissement à capital variable, established in L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal, R. C. Luxembourg , section B number 44.630, incorporated by a deed on the 26th of July 1993, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 443 of the 25th of September 1993.

The meeting is presided by Miss Flora Pomponio, private employee, residing in Bettembourg.

The chairman appointed as secretary, Miss Carla Louro, private employee, residing in Niederanven.

The meeting elected as scrutineer, Miss Marie-Hélène Zimmer, private employee, residing in Algrange (France).

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the sole shareholder present or represented and the number of his shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

The said list, as well as the proxy, will be registered with this minute.

II. As appears from the attendance list, the five thousand (5,000) shares, representing the whole capital of the corporation are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- Liquidation of the company and appointment of a liquidator with determination of his powers.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides the anticipative dissolution of the Company and its throwing into liquidation.

Second resolution

The meeting appoints as liquidator:

The SEB PRIVATE BANK S.A., a société anonyme established in L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

All powers are granted to the liquidator to represent the company at the operations of liquidation, to realize the asset, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the sole shareholder in proportion to his shareholding, within the limits determined by articles 141 and following of the law of 10th August 1915 on commercial companies.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with Us, notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt mai.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable LÄNSFÖRSÄKRINGAR FUND, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal , inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 44.630, constituée suivant acte notarié, en date du 26 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 443 du 25 septembre 1993.

L'assemblée est présidée par Madame Flora Pomponio, employée privée, demeurant à Bettembourg.

Madame la présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Carla Louro, employée privée, demeurant à Niederanven.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie-Hélène Zimmer, employée privée, demeurant à Algrange (France).

Madame la présidente déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que l'actionnaire unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné.

Ladite liste de présence, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les cinq mille (5.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société et nomination d'un liquidateur avec détermination de ses pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme liquidateur:

La SEB PRIVATE BANK S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société à l'actionnaire unique, proportionnellement au nombre de ses actions, le tout dans les limites déterminées par les articles 141 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparantes prémentionnées ont toutes signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: F. Pomponio, C. Louro, M.-H. Zimmer, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1999, vol. 2 CS, fol. 76, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 1999. M. Thyes-Walch.

(28054/233/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

GIRONDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 44.698.

—

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 1999, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 mai 1999.

Pour GIRONDE S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28000/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

GOEDERT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, route d'Esch.

—

A la suite de l'Assemblée des actionnaires du 31 mai 1999 et de la réunion du Conseil d'administration de la même date, Monsieur Michel Goedert, 70, rue Théodore Eberhard, Luxembourg est nommé administrateur-délégué.

Luxembourg, le 17 juin 1999.

Pour réquisition
R. Goedert
Président
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 524, fol. 66, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28001/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1999.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, 6, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg